Le 5 septembre 2007

Note de présentation à la presse
SOMMET DU VEGETAL
Tours, 19 et 20 septembre 2007

« Les grandes cultures : une chance pour l'Europe »

1) Les satisfactions apportées par la tenue des marchés aux producteurs de céréales et d'oléo-protéagineux n'atténuent pas les interrogations que suscitent pour leur avenir les options de politique agricole les plus prisées à Bruxelles.

La Commission européenne et une majorité d'Etats-membres ne nourrissent apparemment plus qu'une ambition pour l'agriculture : qu'elle coûte le moins possible au budget communautaire. L'idée de maintenir un niveau de production qui soit en phase avec l'accroissement structurel de la demande les laisse indifférents. N'importe quel prétexte est bon pour se désengager de l'orientation des productions, pour abandonner l'organisation des marchés, pour laisser évoluer ces derniers au gré des aléas climatiques et des concurrences indues.

D'où le laxisme de la Commission dans les négociations de l'OMC.

D'où l'emprise des croyances, des fantasmes, et des peurs dans les décisions ou dans les projets à l'étude en matière de préservation de l'environnement, de sécurité sanitaire: ici, des normes surdimensionnées et très coûteuses ; là, l'accumulation de restrictions quant à l'utilisation des moyens de production les plus innovants.

Ce glissement de la PAC et de la pensée en matière de politique agricole européenne était déjà étonnant au regard des perspectives démographiques et de l'accroissement des besoins de grains dans le monde. Son incohérence devient encore plus flagrante aujourd'hui au regard des tensions qui se manifestent sur les marchés et de l'investissement persistant des Etats-Unis dans leur agriculture. Il faut empêcher l'Union européenne d'engager son agriculture dans une impasse

2) Dans ce contexte, nous voulons réaffirmer notre credo.

Pour nous, l'Europe et le monde ont besoin d'une agriculture européenne qui soit en mesure, à la fois :

- d'assurer quantitativement et qualitativement l'alimentation des hommes et des animaux,

- de fournir de l'énergie,
- de préserver par ses méthodes d'exploitation les ressources naturelles, la fertilité et la biodiversité des territoires qu'elle occupe.

A cet égard, nous nous retrouvons parfaitement, d'une part dans la communication de Madame LAGARDE au Conseil des ministres français du 30 mai, d'autre part dans la lettre de mission adressée par le Président de la République le 11 juillet à Monsieur BARNIER.

Pour pouvoir assurer cette triple contribution de l'agriculture :

a) Nous voulons être reconnus comme acteurs à part entière de la politique de l'environnement, c'est-à-dire partager la détermination de ses objectifs et gérer les moyens de les atteindre. La société peut nous faire confiance. Toutes les actions que nous avons mises en place les années passées et les résultats auxquels nous sommes déjà parvenus, reconnus dans le rapport 2006 de l'IFEN sur « L'environnement en France » le démontrent
Plus cette confiance se manifestera par l'affectation de vrais moyens au Plan Végétal pour l'Environnement dans le budget de l'Etat, plus notre efficacité s'accroîtra.

b) Nous demandons à accéder dans les meilleurs délais aux techniques, produits et ressources en eau nécessaires à l'augmentation de notre productivité et à de nouvelles améliorations de qualité de nos récoltes. C'est essentiel pour le niveau de compétitivité de nos exploitations, donc pour leur rentabilité et leur durabilité.

c) Il demeure nécessaire que la PAC oriente les productions par rapport aux besoins et régule les marchés.

d) L'Union européenne doit aussi continuer à pouvoir résister aux différentes formes de dumping -monétaire et social compris - et elle doit veiller que les produits d'importation respectent les normes environnementales, sanitaires et sociales qu'elle impose à ses propres produits. Que la conjoncture actuelle rende moins nécessaires les dispositifs existants ne signifie pas qu'ils soient devenus obsolètes.

e) Nos entreprises ont besoin d'un statut juridique, social et fiscal qui facilite leurs regroupements et agrandissements, qui leur permette de mieux faire face aux variations de chiffres d'affaires et qui rende plus aisé le développement d'activités extra-agricoles.

f) Nos entreprises doivent être rétribuées pour les services non marchands qu'elles rendent, par exemple en aménageant le paysage et en recyclant le CO_2.

g) Nous voulons renforcer notre développement en filières pour mieux accéder aux marchés des utilisations non alimentaires et également pour assurer à l'ensemble de notre aval un volume, une qualité et des prix d'approvisionnement les plus réguliers possibles.

3) C'est sur la base de ces principes qu'ORAMA aborde le « Bilan de santé » de la PAC mis en chantier par la Commissaire européenne à l'Agriculture.

a) En premier lieu, après avoir obtenu la suspension de l'obligation de jachère pour les ensemencements de la récolte 2008, ORAMA demande qu'elle soit supprimée en mettant en place de nouveaux moyens pour assurer l'approvisionnement des usines de biocarburants en matières premières et pour consolider les utilisations de terres à d'autres fins qu'agricoles (bandes enherbées, jachères faunistiques et apicoles). Dans le premier cas, il s'agit d'augmenter significativement l'enveloppe de l'aide aux cultures énergétiques (ACE) sera donc indispensable.

b) En deuxième lieu, ORAMA continue à s'opposer à tout découplage total, une option qui, dans une conjoncture de prix plus bas, ne manquerait pas d'entraîner des risques de déprise des terres et des problèmes d'approvisionnement d'aval.
ORAMA s'oppose également à la régionalisation des DPU. Les différences de niveau des paiements directs par production ont toujours leur raisons d'être : le soutien des Etats-Unis à leurs grandes cultures est promis à un statu quo; la faiblesse du dollar continue à peser sur les prix des grains en euro ; du fait de nos structures d'exploitation, notre volume de production/par actif est moindre et nos charges sont plus élevées que dans d'autres zones de production .
Face à ces réalités, l'argument de la simplification sonne creux. La nécessité éventuelle de pourvoir les producteurs traditionnels de fruits et de légumes en DPU n'est pas un meilleur argument. Les risques de distorsion induits par la nouvelle OCM Fruits et Légumes pour ces producteurs ne peuvent être ignorés, mais des solutions spécifiques, à la mesure du problème, doivent pouvoir être trouvées.
Une augmentation de la modulation, sous quelque forme que ce soit, n'est pas plus acceptable qu'une régionalisation, et ce pour les mêmes raisons de fond. Au contraire, nous demandons une meilleure utilisation de la modulation actuelle en faveur du « Plan Végétal pour l'Environnement », de la MAE rotationnelle et de la gestion des crises.

c) En troisième lieu, le maintien d'un système d'intervention sur les céréales est indispensable.
L'expérience vécue cette année montre combien les craintes mises en avant par la Commission européenne à l'appui de la suppression de l'intervention-maïs était erronée. Elle rappelle combien l'existence de stocks publics peut être nécessaire pour mieux assurer l'approvisionnement des transformateurs de céréales dans des circonstances défavorables.
Nul ne peut prédire que les prix ne se retourneront pas et qu'il n'y aura pas opportunité à reconstituer des stocks publics. ORAMA s'était montrée prête à des ouvertures sur l'intervention-maïs. Elle reste sur cette ligne.
En matière d'organisation de marché, nous n'oublions pas non plus l'importance d'un haut niveau de réactivité. Nous demandons que l'on revienne dans le cadre de l'OCM unique à des Comités de gestion plus spécialisés et plus opérationnels.

d) Enfin, nous souhaitons qu'à l'occasion du Bilan de santé, la Commission européenne améliore ses propositions de simplification de la conditionnalité. Ces dernières vont dans le bon sens, mais il faut aller au-delà, tant cet aspect de la réglementation peut peser inutilement lourd sur les comptes des exploitations.

°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°